

AVENANT AU CONTRAT D'ASSOCIATION

Direction Opérationnelle des Courses

Votre interlocutrice :

Sidney DEMARCQ
01 49 10 21 29
sdemarcq@france-galop.com

D'un commun accord le contrat d'association initialement établi entre

.....
.....
.....
.....
.....
.....

concernant le cheval

né en

par..... et, est reconduit aux mêmes conditions, mais avec comme associé dirigeant/minoritaire

date,

noms et signatures de tous les intéressés précédés de la mention "bon pour accord".